

Patrick COTREL
7, allée des Loriots
44980 Sainte-Luce/Loire
Tél : 06 32 72 72 70
Mail : patrick.cotrel@wanadoo.fr
Blog : <http://www.patrickcotrel.com>

Le 23 janvier 2015

A

M. ALIX, Maire de Sainte-Luce/Loire

Monsieur le maire,

Au cours du précédent mandat, l'ancienne majorité avait créé plusieurs commissions participatives sur des sujets en relation avec l'Agenda 21, qui, lui-même avait été élaboré suite à une forte démarche participative (présence sur le marché, enquête, forum, ...) : groupe de travail déplacements, groupe de travail bords de Loire et espaces naturels, groupe bois du Chassay, groupe accessibilité, commission ondes électromagnétiques.

Dans la ligne du « *Manifeste pour l'écologie à Sainte-Luce* », nous avons interrogé les 3 listes en présence sur le projet de création rapide d'un « **Conseil participatif du développement durable** » fédérant les différentes structures participatives concourant au développement durable.

Votre réponse ne nous a pas semblé opposée à notre proposition, puisque vous disiez vouloir mettre « *en place une consultation des citoyens, et pas seulement dans le domaine de l'Agenda 21* »

Aussi, 9 mois après votre élection, nous vous interrogeons sur la création de ce « Conseil » : quand allez-vous le mettre en place ?

Par ailleurs, nous souhaitons vous interroger sur quelques questions sur lesquelles l'attention de votre équipe avait été attirée lors de la réunion de passage de relai d'avril 2014 :

- l'Agenda 21 de Sainte-Luce a été labellisé par le ministère de l'environnement. Mais cette labellisation arrive à son terme fin 2015. Avez-vous prévu de demander le renouvellement de cette labellisation ?
- un travail a été entrepris avec Nantes Métropole pour réduire la consommation électrique de l'éclairage public ; et il était prévu d'entamer une action d'information et de consultation des habitants à l'automne 2014/hiver 2015. Où en êtes-vous sur cette question ?
- un travail de suivi (indispensable) des consommations énergétiques des bâtiments communaux a été entamé et un audit a été effectué. Une première intervention a abouti à des économies très substantielles à Ligéria. Comment évoluent les consommations ? Quelles interventions envisagez-vous de faire et sur quels bâtiments ?
- à notre demande, Nantes Métropole avait accepté de lancer une expérimentation de tri des déchets sur le marché hebdomadaire du samedi matin, en collaboration avec l'association des commerçants du marché. Où en êtes-vous sur cette question ?

- il était convenu avec Nantes Métropole d'éditer un livret d'information sur le tri des déchets ménagers à l'intention de tous les habitants. Nantes Métropole devait financer 80% du coût de ce livret. Avez-vous avancé sur ce point ?

Je tiens à préciser que tous les points évoqués ci-dessus ont été abordés lors de la réunion de transmission des dossiers que j'ai eu début avril avec MM Myran et Vasserot pendant plus de 2 heures, en présence des technicien(ne)s de la ville concerné.e.s.

Vous remerciant à l'avance pour les réponses que vous voudrez bien apporter à ces questions importantes, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Cotrel', written in a cursive style.

Patrick COTREL